

Le mercredi 27 juin 2007

**CANADA**

Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 juin 2007, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Chantal Galipeau, Marie-Anne Poulin, Denise Miron Marion, Louise Piché Larocque et Diane Nault et messieurs Éric Éthier Damien Lafrenière, Bernard Caron, Daniel Moreau et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marjolaine Sicard, commissaire représentant les parents (primaire), et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Guylaine Marcil, Madeleine Aumond et Stéphanie Pilon et, à cause d'une porte verrouillée, monsieur Charles Langevin

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard,	directrice générale
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Jean-Claude Beaudin,	directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente, madame Diane Nault, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tout le monde.

RÉSOLUTION 2007-CC-102

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Reid Soucie que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
  - 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2007-05-23  
b) Suivis
  - 3- Parole au public
  - 4 Correspondance
  - 5 Renouvellement de la démocratie scolaire

Le mercredi 27 juin 2007

**(RÉSOLUTION 2007-CC-102) suite**

- 6 Appui à la Ville de Gatineau pour l'obtention de la finale des Jeux du Québec, été 2010
- 7 Résultats aux épreuves du MELS
- 8 Activités de représentation de la présidente
- 9 Informations de la directrice générale
- 10 Compte rendu de la réunion de la Table de développement social du 28 mars 2007
- 11 (Point biffé)
- 12 Compte rendu de la rencontre du Comité consultatif de gestion tenue le 9 mai 2007

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES**  
**jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Politique sur l'utilisation adéquate des technologies de l'information
- 2- Recyclage des équipements informatiques
- 3- Renouveau pédagogique
- 4- Dépôt de comptes rendus
  - a) Comité de coordination pédagogique – 17 avril 2007
  - b) Comité des politiques pédagogiques – 22 avril 2007

**C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Registre des chèques
- 2- Adoption du cadre budgétaire 2007-2008
- 3- Budget des établissements
- 4- Adoption des budgets de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour 2007-2008
- 5- Fiscalité scolaire
- 6- Changement de signatures pour les effets bancaires
  - a) Centre de formation professionnelle du Pontiac
- 7- Assurances générales 2007-2008
- 8- Études pour mesures d'urgences (société Prudent)
- 9- Radiation des comptes de taxes avec soldes de 3,00 \$ et moins
- 10- Liste des vérificateurs commissaires pour 2007-2008
- 11- Taux d'intérêt pour l'année scolaire 2007-2008
- 12- Transfert de circuits de transport scolaire des filiales de transport scolaire Sogesco inc
- 13- **Réaménagement des locaux de sciences et technologies (point biffé)**

**D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Démission enseignantes
- 2- Procès-verbal du comité ehdaa du 30 mai 2007
- 3- Compte rendu du CRT soutien du 6 juin 2007
- 4- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 5- Adoption des actes d'établissement des écoles et des centres
- 6- Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la CSHBO
- 7- Nomination direction adjointe, Cité étudiante de la Haute-Gatineau
- 8- Signature de l'entente locale : Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières

Le mercredi 27 juin 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-102) suite

- 9- Dotation : situation au 27 juin 2007
- 10- Demande de révision de décision**
- 11- Demande de congé, direction adjointe**

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2007-CC-103

**Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 23 mai 2007**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 23 mai 2007 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction («la présidente», au lieu de «la président», au point A-6-c).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) **Suivis**

Concernant le point a-9, le commissaire monsieur Damien Lafrenière souligne que la problématique liée à la tour de transmission près du centre municipal de Lac-Ste-Marie est résolue. La tour est installée et fonctionnelle.

A-3 **Parole au public**

Pas de questions du public.

A-4 **Correspondance**

M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Louise Piché Larocque, au sujet de la pièce de correspondance CC-9 (bulletins chiffrés). Mme Thonnard et M. Millar confirment que les lettres de félicitations demandées par la commissaire madame Louise Piché Larocque, à l'endroit de Daniel Garceau et de la nouvelle ministre du MELS, ont été expédiées. Ces lettres apparaîtront à la correspondance du prochain conseil des commissaires.

A-5 **Renouvellement de la démocratie scolaire**

La présidente madame Diane Nault explique le document et souligne que les élections scolaires auront lieu le 4 novembre, tel que prévu. Elle ajoute qu'à l'automne, sans doute à la première semaine de septembre, il y aura une session de formation pour les commissaires, donnée par la présidente d'élection, comme cela avait été le cas lors des élections précédentes.

Le mercredi 27 juin 2007

**A-6**    **RÉSOLUTION 2007-CC-104**                      **Jeux du Québec**

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Gatineau présente sa candidature pour l'obtention de la finale des Jeux du Québec, été 2010 ;

**CONSIDÉRANT** que les Jeux du Québec contribuent à améliorer la condition physique et la santé générale des jeunes ;

**CONSIDÉRANT** que cet événement unique a un effet mobilisateur sur la communauté et qu'il renforce le sentiment d'appartenance des citoyens à leur ville ;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Gatineau possède tout le potentiel, les infrastructures et les services nécessaires pour accueillir cet événement sportif et culturel ;

**CONSIDÉRANT** que les retombées socio-économiques, sportives et touristiques seront nombreuses pour la Ville de Gatineau et ses citoyens ;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Bernard Caron que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais appuie la candidature de la Ville de Gatineau pour l'obtention de la finale des Jeux du Québec, été 2010, et s'engage à apporter toute la collaboration possible à la réussite de ces Jeux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-7**    **Résultats aux épreuves du MELS**

M. Rondeau présente le document et répond aux questions des commissaires madame Louise Piché Larocque et messieurs Bernard Caron et Damien Lafrenière. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière souligne l'importance de faire des représentations auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, afin que celui-ci révise ses façons de faire concernant l'examen de mathématiques 436, dont le niveau de difficulté était exceptionnellement élevé.

**RÉSOLUTION 2007-CC-105**                      **Mathématiques 436**

**CONSIDÉRANT** que l'examen de mathématiques 436 administré par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en juin 2006 faisait montre d'un niveau de difficulté particulièrement élevé;

**CONSIDÉRANT** qu'en conséquence, le taux d'échec à cet examen est anormalement élevé dans notre commission scolaire, ainsi qu'à travers la province ;

**CONSIDÉRANT** que cette situation se reproduit régulièrement au fil des années;

**CONSIDÉRANT** les recommandations adressées au ministère sur cette question, par les directions des services des ressources éducatives des commissions scolaires de l'Outaouais, au cours des années antérieures ;

Le mercredi 27 juin 2007

**(RÉSOLUTION 2007-CC-105) suite**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière :

- de suggérer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de reconsidérer les exigences de cet examen, en lien avec les compétences et les connaissances visées par le programme en question;
- de demander l'appui des autres commissions scolaires du Québec dans ce dossier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-8 Activités de représentation de la présidente**

La présidente madame Diane Nault dépose la liste des activités auxquelles elle a participé durant le mois de juin. Elle souligne entre autres la qualité des spectacles présentés par les élèves de l'Envolée, dans le cadre de Dramacirque.

**A-9 Informations de la directrice générale**

Mme Thonnard aborde plusieurs points.

La directrice de la Cité étudiante, Mme Christine Labelle, a été nommée au poste de conseillère régionale du programme Agir autrement. Cette nomination prendra effet à la fin août. Il s'agit d'un prêt de service de nature temporaire, pour un minimum de deux ans.

Une rencontre a eu lieu aujourd'hui, dans le dossier des études de première année en sciences humaines à Maniwaki. Présentement, on compte 20 inscriptions pour l'an prochain, ce qui est excellent. Le Cégep de l'Outaouais participera à la remise des diplômes dans la Vallée de la Gatineau et le Pontiac. Le projet visant à obtenir le statut d'un centre expérimental se trouve présentement au ministère et évolue positivement.

Le bilan du plan stratégique a été présenté au personnel lors d'une tournée des établissements qui s'est faite au cours des derniers jours. Dans l'ensemble, il a été bien reçu. Le programme «Cap sur la relève» a aussi été présenté au personnel par la même occasion.

Le prochain colloque Pédag-O-Bois aura lieu le 4 février 2008. Nous sommes présentement à la recherche d'un conférencier pour parler d'éthique professionnelle.

Pour ce qui est de la prochaine édition de la Fête-O-Bois, elle prendra place le 20 septembre prochain, au Mont-Ste-Marie.

**A-10 Compte rendu de la réunion de la Table de développement social du 28 mars 2007**

Le compte rendu est déposé. La présidente madame Diane Nault et M. Millar répondent aux questions du commissaire monsieur Daniel Moreau.

Le mercredi 27 juin 2007

**A-11 (Point biffé)**

Le point a été biffé.

**A-12 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion tenue le 9 mai 2007**

Le compte-rendu est déposé. M. Rondeau explique les nouvelles dispositions concernant les services d'orthophonie.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES**

**B-1 RÉSOLUTION 2007-CC-106                      Politique sur l'utilisation adéquate des technologies de l'information**

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'établir une politique sur l'utilisation adéquate des technologies de l'information;

**CONSIDÉRANT** les avis favorables et recommandations des différents comités consultés, soit le comité directeur de l'informatique, le comité consultatif de gestion, le comité de parents, le comité des ressources éducatives, les comités de relations de travail.

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'adopter la *politique sur l'utilisation adéquate des technologies de l'information*, telle que déposée par le directeur du service des ressources éducatives et technologiques.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B-2 RÉSOLUTION 2007-CC-107                      Recyclage des équipements informatiques**

**CONSIDÉRANT** les problèmes environnementaux causés par l'enfouissement des produits informatiques;

**CONSIDÉRANT** la procédure concernant la destruction du matériel informatique non vendable (RM-704-06);

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la commission scolaire autorise les directions d'établissements à déroger de la procédure RM-704-06 afin de participer au recyclage de nos équipements informatiques avec des firmes spécialisées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B-3 Renouveau pédagogique**

M. Rondeau mentionne que le régime pédagogique sera modifié suite aux changements proposés par la nouvelle ministre du MELS. Tout devrait être finalisé en août ou en septembre.

Le mercredi 27 juin 2007

**B-4 Dépôt de comptes rendus**

- a) **Comité de coordination pédagogique – 17 avril 2007**
- b) **Comité des politiques pédagogiques – 22 mai 2007**

M. Rondeau dépose les comptes rendus.

**C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE**

**C-1 RÉSOLUTION 2007-CC-108                      **Registre des chèques****

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Reid Soucie;

**CONSIDÉRANT** que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Reid Soucie que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 24 mai au 11 juin 2007 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C-2 RÉSOLUTION 2007-CC-109                      **Le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2007-2008****

**CONSIDÉRANT** les modalités de gestion des ressources administratives établies à l'article 275, de la Loi sur l'instruction publique;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du conseil des commissaires de déléguer au comité des ressources administratives d'accepter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2007-2008 ( Résolution no. 2007-CC-085)

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des ressources administratives représenté par Madame Denise Marion, présidente, d'accepter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année 2007-2008 tel que présenté;

**CONSIDÉRANT** les consultations réalisées auprès du comité des ressources administratives, du comité de parents, du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et du comité consultatif de gestion;

**CONSIDÉRANT** le niveau de ressources disponibles;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2007-2008, tel que déposé par la directrice générale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 27 juin 2007

**C-3**    **RÉSOLUTION 2007-CC-110**                      **Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes**

**CONSIDÉRANT** les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des ressources administratives de recommander au conseil des commissaires l'adoption du budget;

**CONSIDÉRANT** les documents déposés "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2007-2008 des écoles ou des centres et les budgets des établissements";

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes, excluant la restriction énoncée par le conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Pontiac, sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C-4**    **RÉSOLUTION 2007-CC-111**                      **Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la commission scolaire, pour l'année scolaire 2007-2008**

**CONSIDÉRANT** que, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c-1-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2007-2008;

**CONSIDÉRANT** que ce budget prévoit des revenus égaux ou supérieurs aux dépenses;

**CONSIDÉRANT** que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 1 438 392 161 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2007-2008;

**CONSIDÉRANT** que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35\$;

**CONSIDÉRANT** que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35\$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Le mercredi 27 juin 2007

**C-5**    **RÉSOLUTION 2007-CC-112**                      **Fiscalité scolaire**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 315 de la loi sur l'instruction publique (L.I.P.), la taxe scolaire peut être payée en deux versements si elle est égale ou supérieure à 300 \$;

**CONSIDÉRANT** que si le premier versement n'est pas fait le trente et unième jour suivant l'expédition du compte de taxe, l'article 315 L.I.P. prévoit que le solde devient immédiatement exigible, sauf si la commission scolaire prévoit que seul le versement échu est exigible;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire désire exercer la discrétion que lui accorde l'article 315 L.I.P.;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Galipeau :

Que, conformément à l'article 315 L.I.P., la commission scolaire prévoit que le défaut d'un contribuable d'effectuer son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde;

Que seul le montant du premier versement échu est alors exigible.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C-6**    **RÉSOLUTION 2007-CC-113**                      **Changement des signataires des effets bancaires**

**CONSIDÉRANT** le changement de direction de l'établissement du Centre de formation professionnelle du Pontiac.

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures obligatoires parmi les personnes autorisées.

**ÉTABLISSEMENT NO 408**  
Centre de formation professionnelle du Pontiac

Signataires :    Jean-Paul Gélinas  
                      Nicole Marion  
                      Yves Côté

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 27 juin 2007

**C-7**    **RÉSOLUTION 2007-CC-114**                      **Assurances générales 2007-2008**

**CONSIDÉRANT** l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc, pour 2007-2008;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière et résolu d'accepter l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc au montant de 26 247,00 \$ plus taxes selon les mêmes termes, conditions et obligations que l'année passée et en tenant compte de la clientèle scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C-8**    **RÉSOLUTION 2007-CC-115**                      **Plans mesures d'urgence de la CSHBO**

**CONSIDÉRANT** l'obligation d'avoir des plans des mesures d'urgence pour l'ensemble des écoles et centre de la CSHBO;

**CONSIDÉRANT** l'expertise de la Société Prudent inc en la matière;

**CONSIDÉRANT** que cette firme nous a été recommandée par la Fédération des commissions scolaires;

**CONSIDÉRANT** l'analyse faite par Mme Marlène Thonnard et M. Jean-Claude Beaudin;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Reid Soucie que la commission scolaire accorde le contrat de services professionnels à la Société Prudent inc., pour la réalisation des plans de l'ensemble des écoles et centres de la CSHBO, au montant de **62 920 \$** taxes en sus.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et la directrice générale, Madame Marlène Thonnard, soient mandatées pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C-9**    **RÉSOLUTION 2007-CC-116**                      **Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3.00 \$ et moins**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de simplifier la gestion des ressources financières;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Annette Dumouchel que les comptes de taxes avec des soldes de 3.00 \$ et moins, pour un montant total de **3 033,57 \$** soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière par le service de taxation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 27 juin 2007

**C-10** RÉSOLUTION 2007-CC-117 **Liste des commissaires vérificateurs pour l'année 2007-2008**

**CONSIDÉRANT** la nouvelle année financière;

**CONSIDÉRANT** que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Marie-Anne Poulin que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Nom du commissaire vérificateur</b>
29 août 2007	Maniwaki	Guylaine Marcil
26 septembre 2007	Fort-Coulonge	Madeleine Aumond
31 octobre 2007	Fort-Coulonge	Eric Ethier
28 novembre 2007	Maniwaki	Daniel Moreau
30 janvier 2008	Maniwaki	Bernard Caron
27 février 2008	Maniwaki	Charles Langevin
26 mars 2008	Maniwaki	Marie-Anne Poulin
30 avril 2008	Fort-Coulonge	Louise Piché-Larocque
21 mai 2008	Maniwaki	Annette Dumouchel
25 juin 2008	Maniwaki	Reid Soucie

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources administratives avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C-11** RÉSOLUTION 2007-CC-118 **Taux d'intérêts pour l'année scolaire 2007-2008**

**CONSIDÉRANT** que la commission doit fixer le taux d'intérêts sur les arrérages de taxes;

**CONSIDÉRANT** le tableau comparatif des taux d'intérêts chargés par d'autres commissions scolaires ainsi que la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le taux d'intérêts soit fixé à 12 % pour l'année 2007-2008.

Le mercredi 27 juin 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-118) suite

**Comparatif**

COMMISSION SCOLAIRE	TAUX %
Des Draveurs	16
Au Cœur-des-Vallées	21
Western Québec	16
Des Portages de l'Outaouais	14
Pierre Neveu	14
Des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	12
Ville de Maniwaki	15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-12 RÉSOLUTION 2007-CC-119

**Transfert de circuits de transport scolaire des filiales de transport scolaire Sogesco inc**

CONSIDÉRANT la demande de M. Mario Provost, directeur général de Transport scolaire Sogesco inc d'effectuer le transfert des circuits **numéros : 600, 601, 602, 603, 628 et 630** de Baie Transport inc. à Autobus Lasalle Inc.;

CONSIDÉRANT que Transport scolaire Sogesco Inc. est propriétaire des deux entreprises;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Autobus Lasalle inc. d'acquérir ces circuits;

CONSIDÉRANT la clause 44 du contrat type de transport;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'autoriser le transfert des **circuits numéros : 600, 601, 602, 603, 628 et 630** du transporteur Baie Transport inc. à Autobus Lasalle inc., ceci en date du 15 août 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-13 Réaménagement des locaux de sciences et technologies

Le point a été biffé.

Le mercredi 27 juin 2007

**D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**D-1 RÉSOLUTION 2007-CC-120 Démissions personnel enseignant**

**CONSIDÉRANT** les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Legault de prendre acte des démissions des personnes suivantes :

NOM	CHAMP D'ENSEIGNEMENT
Thibault Sylvie	3 (primaire) école Pie XII
Lafontaine Claudine	17 (sciences humaines) Sieur-de-Coulonge

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-2 Procès-verbal du comité ehdaa du 30 mai 2007**

Dépôt.

**D-3 Compte rendu du CRT soutien du 6 juin 2007**

Le compte rendu est déposé.

**D-4 RÉSOLUTION 2007-CC-121 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2007-CC-069, sur le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles, adoptée par le conseil des commissaires le mercredi 25 avril 2007;

**CONSIDÉRANT** les consultations effectuées auprès des municipalités et du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Louise Piché Larocque et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté ci-après.

Le mercredi 27 juin 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-121) suite

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION  
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES  
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Légende à la fin)

<i>Prévisions des effectifs scolaires pour 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010, selon le MELS.</i>	
<i>2007-2008 :</i>	<i>1 772 élèves au primaire 1 510 élèves au secondaire</i>
<i>2008-2009 :</i>	<i>1702 élèves au primaire 1 449 élèves au secondaire</i>
<i>2009-2010 :</i>	<i>1 685 élèves au primaire 1 364 élèves au secondaire</i>

<b>CODES BÂTISSSES</b>	<b>IMMEUBLES</b>	<b>2007-2008</b>	<b>2008-2009</b>	<b>2009-2010</b>
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 950 élèves	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 360 élèves	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 130 élèves	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke Chapeau (Québec) JOX 1MO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-027	L'Envolée 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-004	Sainte-Anne #1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO Capacité d'accueil : 150 élèves	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO Capacité d'accueil : 770 élèves	1-2	1-2	1-2

Le mercredi 27 juin 2007

## (RÉSOLUTION 2007-CC-121) suite

774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO Capacité d'accueil : 150 élèves	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO Capacité d'accueil : 50 élèves	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO Capacité d'accueil : 130 élèves	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 Capacité d'accueil : 280 élèves	1	1	1
774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) JOX 2JO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 Capacité d'accueil : 1 750 élèves	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 Capacité d'accueil : 190 élèves	1	1	1
774-010	Pie XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 Capacité d'accueil : 140 élèves	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-021	Dominique Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1

Le mercredi 27 juin 2007

**(RÉSOLUTION 2007-CC-121) suite**

774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO Capacité d'accueil : 210 élèves	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 Capacité d'accueil : 311 élèves	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5 Capacité d'accueil : 120 élèves	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	6	6	6
774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) JOX 1WO Capacité d'accueil : 60 élèves	4	4	4
774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 160 élèves	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2XO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	6	6	6
<b>LÉGENDE</b>				
(1) Primaire		(2) Secondaire		
(3) Formation professionnelle		(4) Éducation des adultes		
(5) Administration		(6) Autres		
(7) Bâtiments excédentaires				

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****D-5 RÉSOLUTION 2007-CC-122****Adoption des actes d'établissement des écoles et des centres**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2007-CC-069, sur le projet d'actes d'établissement des écoles et des centres, adoptée le mercredi 25 avril 2007 ;



Le mercredi 27 juin 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-122) suite

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Anne Poulin que la commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2007-2008 et les années suivantes :

**ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES  
ANNÉE SCOLAIRE 2007-2008 et les années suivantes**

---

**774-001**

**École secondaire Sieur-de-Coulonge**

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *secondaire*

Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B026

**Sieur-de-Coulonge**

250, ch. de la Chute, C.P. 760

Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 119, 121, 129, 130, 132, 137, 139, 147 et 151
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire

**774-002**

**Établissement Primaire Pontiac**

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *préscolaire et primaire*

Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisses : 774B004

**Sainte-Anne #1**

166, ch. des Outaouais

Grand-Calumet (Québec) JOX 1J0

- Tous les locaux
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B008

**Sainte-Marie**

55, rue Martineau

Otter Lake (Québec) JOX 2P0

- Tous les locaux
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B011

**Poupore**

25, rue Coulonge

Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0

- Tous les locaux
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

Le mercredi 27 juin 2007

**(RÉSOLUTION 2007-CC-122) suite**

- 774B012      **Saint-Pierre**  
33, rue Romain  
Fort-Coulonge (Québec) J0X1V0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B022      **Notre-Dame-du-Sacré-Cœur**  
89, ch. Pembroke  
Chapeau (Québec) J0X 1M0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B027      **l'Envolée**  
1, rue Front Sud  
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 

**774-003****L'établissement du Cœur-de-la-Gatineau**

Adresse : 11, rue St-Eugène, C.P. 313, Gracefield (Québec), JOX 1W0

Ordre d'enseignement : *préscolaire et primaire*

Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.

- Bâtisses : 774B001      **Saint-Nom-de-Marie**  
8, rue Laramée  
Lac Saint-Marie (Québec) J0X 1Z0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B006      **Notre-Dame-de-Grâces**  
47, rue Principale, C.P. 40  
Bouchette (Québec) J0X 1E0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire  
➤
- 774B007      **Reine-Perreault**  
2, ch. Blue Sea, C.P. 130  
Blue Sea (Québec) J0X 2C0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B024      **Sainte-Thérèse**  
1, ch. de l'École  
Cayamant (Québec) J0X 1Y0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

Le mercredi 27 juin 2007

774B065      **Sacré-Cœur**  
 11, rue St-Eugène, C.P. 313  
 Gracefield (Québec) J0X 1W0  
 ➤ Tous les locaux  
 ➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
 ➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire  
 ➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles (sauf secondaire 5) du secondaire

---

**774-004****Établissement primaire Le Rucher de la Vallée de la Gatineau**

Adresse :            248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8

Ordre d'enseignement :    *préscolaire et primaire*

Clientèle :                    *régulière et E.H.D.A.A.*

Bâtisses :            774B005      **Laval**  
 29, rue Principale  
 Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0  
 ➤ Tous les locaux  
 ➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
 ➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B009      **Sainte-Croix**  
 8, ch. de la Ferme  
 Messines (Québec) J0X 2J0  
 ➤ Tous les locaux  
 ➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
 ➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B010      **Pie XII**  
 122, rue Comeau  
 Maniwaki (Québec) J9E 2S8  
 ➤ Tous les locaux  
 ➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
 ➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B013      **Couvent Christ-Roi**  
 148, boul. Desjardins  
 Maniwaki (Québec) J9E 2E1  
 ➤ Tous les locaux  
 ➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
 ➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B016      **Christ-Roi (garçons)**  
 247, rue Moncion  
 Maniwaki (Québec) J9E 2G6  
 ➤ Tous les locaux  
 ➤ Pas d'enseignement

774B019      **Saint-Boniface**  
 459, route 105, C.P. 5  
 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9  
 ➤ Tous les locaux  
 ➤ 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

Le mercredi 27 juin 2007

**(RÉSOLUTION 2007-CC-122) suite**

- 774B021      **Dominique-Savio**  
8, rue du Collège  
Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>e</sup> cycle du primaire
- 774B023      **Sacré-Cœur**  
1317, route Transcanadienne, C.P. 106  
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B029      **Académie Sacré-Cœur**  
248, rue Notre-Dame  
Maniwaki (Québec) J9E 2J8
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

**774-005****Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *primaire et secondaire*Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B067

**Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

211, rue Henri-Bourassa

Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire

**774-307****Établissement des adultes CSHBO**

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : *formation générale des adultes*

Bâtisses : 774B002

**Académie des adultes St-Joseph**

67, rue St-Joseph, C.P. 418

Gracefield (Québec) J0X 1W0

- Tous les locaux

774B014

**Couvent Notre-Dame-du-Désert**

335, rue du Couvent

Maniwaki (Québec) J9E 1H5

- Tous les locaux

774B015

**St-Eugène**

67, ch. de la Rivière-Gatineau

Déléage (Québec) J9E 3A5

- Tous les locaux

Le mercredi 27 juin 2007

**(RÉSOLUTION 2007-CC-122) suite**

774B018      **Fatima**  
183, rue Principale  
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0  
➤ Tous les locaux

**774-408**

**Centre de formation professionnelle Pontiac**

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle*

Bâtisse : 774B026      **Sieur-de-Coulonge**  
250, ch. de la Chute, C.P. 760  
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0  
➤ Les locaux suivants : 129, 130, 132 137, 139, 147 et 151)

**774-410**

**Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau**

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle*

Bâtisse : 774B067      **Cité étudiante de la Haute-Gatineau**  
211, rue Henri-Bourassa  
Maniwaki (Québec) J9E 1E4  
➤ Les locaux suivants : 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, 127, 128, 129, 130, 130-1, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F, 130G, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 174, 175, ainsi que la cour intérieure près de la serre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-6 RÉSOLUTION 2007-CC-123**

**Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2007-CC-068, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 25 avril 2007 ;

**CONSIDÉRANT** les avis publics parus dans les journaux;

**CONSIDÉRANT** que le secrétariat général n'a reçu aucun commentaire, ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement,

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion et résolu d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Le mercredi 27 juin 2007

(RÉSOLUTION 2007-CC-123) suite

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

<b>Le jour :</b>	<b>Le lieu :</b>
29 août 2007	Maniwaki
26 septembre 2007	Fort-Coulonge
31 octobre 2007	Fort-Coulonge
28 novembre 2007	Maniwaki
30 janvier 2008	Maniwaki
27 février 2008	Maniwaki
26 mars 2008	Maniwaki
30 avril 2008	Fort-Coulonge
21 mai 2008	Maniwaki
25 juin 2008	Maniwaki

**L'heure :** les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-7 RÉSOLUTION 2007-CC-124 Nomination direction adjointe Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

**CONSIDÉRANT** la politique de dotation en personnel;

**CONSIDÉRANT** la politique de gestion des directions d'établissements;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de sélection;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Marie-Anne Poulin de nommer M. Réjean Potvin à titre de direction adjointe de l'établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau. M. Potvin entrera en fonction au cours du mois d'août 2007 et sera soumis(e) à une période probatoire d'une (1) année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-8 RÉSOLUTION 2007-CC-125 Signature de l'entente locale : Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières**

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité patronal de négociation;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des ressources humaines et du secrétariat général;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Annette Dumouchel de mandater la présidente du conseil des commissaires, Mme Diane Nault et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, afin qu'elles signent pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais les documents qui entérinent l'entente intervenue entre le Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 27 juin 2007

**D-9 Dotation : situation au 27 juin 2007**

M. Houde fait le point sur la situation de la dotation.

**D-10 RÉSOLUTION 2007-CC-126 Demande de révision d'une décision**

CONSIDÉRANT le cheminement scolaire de l'enfant;

CONSIDÉRANT les évaluations professionnelles au dossier de l'enfant;

CONSIDÉRANT le support apporté à l'enfant depuis son entrée à l'école primaire;

CONSIDÉRANT l'attitude négative des parents face à la recommandation de l'école;

CONSIDÉRANT la nécessité d'accompagner les parents dans une démarche constructive face aux services alternatifs nécessaires au cheminement académique de leur enfant;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'accepter la recommandation du comité de révision à l'effet que :

- l'élève demeure à l'école Christ-Roi pour l'année académique 2007-2008;
- l'école mette en place une stratégie qui vise à accompagner les parents et l'élève dans une démarche de réflexion afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de l'enfant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-11 RÉSOLUTION 2007-CC-127 Comité de sélection, direction adjointe, Primaire Pontiac**

CONSIDÉRANT le congé sans traitement de M. Sylvain Rivest;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'école;

CONSIDÉRANT la possibilité pour la directrice générale de nommer temporaire une personne à ce poste;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion qu'advenant l'impossibilité pour la directrice générale d'affecter temporairement une personne, un comité de sélection soit convoqué, composé des commissaires madame Annette Dumouchel et monsieur Reid Soucie, de la directrice générale, Mme Marlène Thonnard et du directeur du service des ressources humaines, M. Michel Houde. Les commissaires monsieur Daniel Legault et madame Denise Miron Marion seront substitués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 27 juin 2007

**E- AUTRES :**

**E-1 Questions des commissaires**

M. Beaudin répond aux questions du commissaire monsieur Daniel Moreau, relativement au point C-13, et M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Louise Piché Larocque, au sujet de la pièce de correspondance CC-17 (gel d'échelon).

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière mentionne une problématique au Cœur-de-la-Gatineau, concernant le transport parascolaire, et se demande si les élèves des écoles situées hors de Gracefield sont pénalisés. Mme Thonnard fera un suivi sur cette question.

À une question de la commissaire madame Annette Dumouchel, quant à la relocalisation des élèves de l'Envolée, Mme Thonnard indique que le dossier progresse bien et qu'il est toujours prévu de donner un cours d'ébénisterie dans cette école en janvier 2008.

Mme Thonnard fera un suivi relativement aux préoccupations du commissaire monsieur Daniel Legault, au sujet des frais exigés aux parents de Sieur-de-Coulange.

La présidente madame Diane Nault contactera les membres du comité d'évaluation de la direction générale au mois d'août, en vue de déterminer une date de rencontre. Elle rappelle aussi que le tournoi du préfet aura lieu le 11 juillet. Un quatuor est formé.

Mme Thonnard répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière, concernant la présidente d'élection.

Au sujet d'une lettre du Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières, concernant le dossier du vice-président du Syndicat de l'enseignement de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, M. Christian Aubin, une lettre sera envoyée, indiquant que la CSHBO ne souhaite pas prendre position.

**E-2 RÉ SOLUTION 2007-CC-128                      Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 29 août 2007, à Maniwaki.*

---

Secrétaire général

---

Présidente